

Niveau :
Fin de Cycle II
début de Cycle III
Durée totale : 5'

A Christophe MEGE et Pierre CESMAT

OUVRAGE PROTÉGÉ
PHOTOCOPIE INTERDITE
Même partielle
(Loi du 11 mars 1957)
constituerait contrefaçon
(Code Pénal, Article 425)

Sérénade et danse

pour flûte en Ut / en sol et violon

Pierre MAFART

Révision et doigtés de la partie violon
Pierre Cesmat

1- Sérénade

♩. = 88

Flûte UT

Violon

mf

6

mf

p

11

f

16

p

Copyright by Editions Soldano.2012.ES751.

5 bis, rue Fertile Plaine, 93330 Neuilly-sur-Marne.FRANCE.

All rights reserved

Duplication interdite (article 425 du Code pénal)